



## COMMUNIQUE DU RASSEMBLEMENT DES PRATICIENS DU SOIN PSYCHIQUE ET DES ASSOCIATIONS DES PATIENTS ET DES FAMILLES

Montreuil, 2 mai 2021

La pandémie vient de nous rappeler ce que constatent tous les jours dans la prise en charge des souffrances psychiques et sociales les professionnels du soin. L'équilibre et le développement du sujet humain dépendent étroitement de son environnement social et culturel. Les relations humaines exigent un soin, un souci, une sollicitude qui mobilisent tact, délicatesse et parole pour accueillir et traiter la vulnérabilité spécifique de notre humanité. Et ce d'autant plus lorsque le sujet humain, conjecturalement ou structurellement, est en proie à l'angoisse et à la détresse. Les professionnels du soin doivent connaître les pratiques ou méthodes de soin sans pour autant se réduire à des techniciens taylorisés d'une chaîne de production sanitaire sans âme et sans conscience. Plus encore que dans d'autres métiers soumis aujourd'hui à cette violence technocratique, les professionnels du soin psychique doivent pouvoir exercer leurs métiers en connaissance de cause.

Pourtant, là comme dans les secteurs de la recherche, de l'éducation, de la justice et du travail social, une politique de « casse des métiers » se met en place par le jeu de prescriptions normatives, d'arrêtés et de projets de lois purement sécuritaires augmentant les dispositifs de contrôle aux dépens de la qualité des soins. Pour les plus récents : la création forcée des Plateformes diagnostiques, la publication de l'Arrêté du 10/03/2021 relatif à la définition de l'expertise spécifique des psychologues, ou encore la Proposition de loi de création d'un Ordre des psychologues. La poursuite, voire l'accélération de cette politique, imposée de façon anti-démocratique, dans le mépris absolu des associations et organes de représentation des professionnels, se prévaut d'une vision réductrice, neurocognitive et sécuritaire du sujet humain. Elle a pour conséquence la destruction des pratiques, des dispositifs de soins et des statuts professionnels. Plusieurs de ces « coups d'Etat bureaucratiques » ont été réalisés avec la complicité de responsables partisans d'une éradication des théories et des pratiques psychodynamiques, peu soucieux de masquer leurs conflits d'intérêts épistémologiques et marchands. Un sujet humain sans environnement, sans histoire, sans culture, sans responsabilité, piloté par ses neurones, ne correspond pas à notre expérience du soin, et pas davantage à notre désir de progrès et de justice sociale.

Face à ces attaques contre le soin tout autant que contre la démocratie, et dans la perspective des « Assises de la psychiatrie et de la santé mentale » montées dans la précipitation, il faut plus que jamais rester réunis pour construire une réponse concertée. Cette réponse ne saurait être cantonnée à la psychiatrie ou à la psychologie, elle concerne tous les métiers aujourd'hui impactés par une logique purement comptable et instrumentale qui compromet les services que nous devons aux citoyens.

Communiqué des collectifs [Appel des Appels](#) / [Collectif des 39](#) / [Printemps de la psychiatrie](#), qui ont initié le rassemblement in vivo et « en visio » de plus de 700 personnes issues des collectifs, associations et collègues professionnels, associations des patients, organismes représentatifs de familles, organisations syndicales et citoyennes.

*Prises de parole :* Appel des Appels, Printemps de la psychiatrie, Collectif des 39, SNP, SUIEERPP, FFPP, Inter-collège Psychologues PACA, Collectif POP, Collectif Grand Est, Fédération CMPP Bretagne, FDCMPP, Collectif CMPP N-A, Humapsy, La Main à l'Oreille, RAAHP, Le Fil Conducteur Psy, API, Stop-DSM, CEMEA, Albert Ciccone, Pierre Delion, Roland Gori, ...